

Chronologie sommaire sur la Laïcité en France

(hors lois dérogatoires)

Les lois ou accords postérieurs à 1948 et précédés d'un astérisque ont été votés ou signés sous un gouvernement de gauche

1761-1762 : Ancien régime : L'affaire Calas : affaire judiciaire qui se déroule à Toulouse, sur fond de conflit religieux entre protestants et catholiques, rendue célèbre par l'intervention de Voltaire.

Calas est exécuté.

1763 : Publication du *Traité sur la tolérance* de Voltaire :

Traité écrit afin d'obtenir la révision du procès Calas.

1766 : Le chevalier de La Barre est condamné à être torturé, décapité et brûlé pour blasphème et sacrilège.

Son corps est ensuite jeté au bûcher, ainsi qu'un exemplaire du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, lequel prend fait et cause pour le chevalier de La Barre.

1789 : Révolution française

- Déclaration des droits de l'homme et du citoyen
- Les représentants du clergé renoncent à leurs privilèges
- Les biens du clergé sont mis à disposition de la nation

1790 : Vote de la Constitution civile du clergé

1792 : Laïcisation de l'état civil et du mariage. Instauration du divorce

Selon la loi : "*La faculté de divorcer résulte de la liberté individuelle, dont un engagement indissoluble serait la perte*".

1795 : Constitution de l'an III : première séparation de l'Église et de l'État :

dit que : « Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'un culte. La République n'en salarie aucun »

1801 : Bonaparte. Concordat signé entre Bonaparte et le pape Pie VII :

prévoit, notamment, la reconnaissance du culte catholique par l'État et la prise en charge d'une partie de son fonctionnement par les finances publiques en échange de la renonciation par l'Église aux biens qu'elle possédait avant la Révolution.

1802 : Loi du 18 germinal an X : Loi relative à l'organisation des cultes

http://www.histoire-image.org/pleincadre/index.php?i=543&id_sel=undefined

<http://www.legirel.cnrs.fr/spip.php?article410>

1802 : Loi du 11 Floréal an X :

créé les lycées et l'Inspection générale

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/celebrations2002/lycees.htm>

1804 : Promulgation du Code civil qui ne fait aucune référence à la religion

1810 : Le Code pénal interdit aux ministres du culte de procéder à un mariage religieux s'ils n'ont pas la preuve d'un mariage civil préalable

1816 : La Restauration : Suppression du divorce :

<http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/proces-historiques-10411/quand-le-divorce-etait-interdit-1816-1884-22402.html>

1833 : Monarchie de Juillet : Loi Guizot sur l'enseignement primaire, qui impose à chaque commune d'ouvrir une école publique :

légalise les écoles privées et précise la notion d'école publique : " Celles qu'entretiennent en tout ou partie, les Communes, les Départements ou l'Etat. "

1850 : IIème République : Loi Falloux, qui institue une liberté de création d'établissements d'enseignement :

partage l'enseignement public (géré par les communes, les départements et l'État), et l'enseignement privé dit « libre », dont les établissements sont gérés par des particuliers, des associations ou des congrégations.

Donne une grande part à l'église catholique dans l'organisation de l'enseignement : les évêques siègent de droit au conseil d'académie, l'école est surveillée par le curé conjointement avec le maire. Un simple rapport du maire ou du curé peut permettre à l'évêque de muter un instituteur à sa guise. Les préfets peuvent révoquer les instituteurs.

1871 : La Commune de Paris : décrète la séparation des Églises et de l'État

<http://www.commune1871.org/?La-Commune-et-la-separation-de-l>

1875 : IIIème République : Loi relative à la liberté l'enseignement supérieur dite « loi Laboulaye » :

Article 1 : « L'enseignement supérieur est libre. »

1880 : Loi sur l'enseignement secondaire des jeunes filles .

Loi proposée par Camille Sée

1881 : Abolition du caractère religieux des cimetières.

<http://www.legirel.cnrs.fr/spip.php?article28>

1881-82 : Lois Ferry sur la gratuité et la laïcité de l'enseignement primaire public et sur l'obligation de l'instruction.

rendent l'enseignement primaire public gratuit, ce qui a permis de rendre ensuite l'instruction primaire (6-13 ans) obligatoire. imposent également un enseignement laïque dans les établissements publics.

Dossier d'histoire : les lois scolaires de Jules Ferry : <http://www.senat.fr/evenement/archives/D42/index.html>

Moment d'éloquence à l'Assemblée nationale avec Jules Ferry : <http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-moments-d-eloquence/jules-ferry-l-ecole-laique-6-juin-1889>

1884 : IIIème République : La loi Naquet rétablit le divorce. Suppression des prières publiques à l'ouverture des sessions parlementaires.

<http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/proces-historiques-10411/quand-le-divorce-etait-interdit-1816-1884-22402.html>

1886 : La loi Goblet interdit aux ecclésiastiques toute possibilité d'enseigner au sein des écoles publiques

1905 : Loi de séparation des Églises et de l'État. Municipalisation des pompes funèbres :

Article 1 : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes. »

Article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. »

garantit l'exercice des cultes dans les lieux fermés (internats, prisons, hôpitaux) par un service d'aumôneries prévoit l'établissement d'un inventaire des bâtiments dévolus aux cultes afin de les transférer à des associations culturelles.

Toute la loi : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006070169&dateTexte=20150625>

1926 : Une loi du 29 avril 1926 transfère aux associations diocésaines la partie du patrimoine des anciens établissements culturels non liquidés à la suite de la loi du 2 janvier 1907.

1936-1934 Les circulaires Jean Zay :

rappellent « la nécessité de maintenir l'enseignement public... à l'abri des propagandes politiques et confessionnelles », et qu'« aucune forme de prosélytisme ne saurait être admise ».

Lire Combat Laïque n°57 page 5 : Jean Zay au Panthéon, ses circulaires **PDF**

Lire l'article complémentaire : Jean Zay, un laïque au Panthéon, parcours et œuvre **PDF**

1940-1944 : Régime de Vichy : réintroduit un certain nombre de dispositions antérieures à 1905

1944 : IV^{ème} République : Rétablissement de la légalité républicaine

1946 : Adoption de la constitution de la IV^e République, dont le préambule précise que *"l'organisation de l'enseignement public, gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir pour l'État"*

1948 : Adoption des décrets Poinso-Chapuis instituant une aide en faveur des familles nécessiteuses, afin de favoriser la scolarisation des enfants, quel que soit le système d'enseignement choisi

1951 : Vote des lois Marie et Barangé étendant le bénéfice des bourses d'État aux élèves de l'enseignement privé, et étendant l'aide de l'État aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé.

1958 : V^{ème} République : adoption de la Constitution de la V^e République dont l'article 1^{er} précise que *"La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale"*

1959 : Loi Debré organisant les relations entre enseignement public et enseignement privé : permet aux établissements privés de passer un contrat avec l'État
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000693420>

1977 : Loi Guerneur sur le financement de la formation des enseignants des établissements privés :
donne aux maîtres du privé les mêmes avantages sociaux qu'à ceux du public

***1984** : Abandon du projet de création d'un grand service public de l'éducation (projet Savary)

***1989** : Avis du Conseil d'État qui précise les conditions du port de signes extérieurs d'appartenance religieuse et proscriit tout prosélytisme :
suite aux premières manifestations du port de foulards islamiques par des élèves dans des établissements d'enseignement public.

***1993-94** : Accords Lang-Cloupet concernant le recrutement et la formation des enseignants du privé :
entendent régler le contentieux entre l'État et l'enseignement catholique, notamment sur le forfait d'externat et sur la formation des maîtres.

1994 : Le Conseil constitutionnel déclare contraire à la constitution un projet de modification de l'article 69 de la loi Falloux, qui limitait les subventions des collectivités locales aux établissements d'enseignement privé :
la modification visait à libéraliser totalement le taux de financement à l'investissement pouvant être attribué par les collectivités territoriales aux établissements privés (loi Falloux).

2004 : Loi sur le respect de la laïcité : interdiction de port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics
<http://www.education.gouv.fr/bo/2004/21/MENG0401138C.htm>

2005 : Loi Censi :
rapproche les statuts et les retraites des enseignants du privé à ceux des enseignants du public.

Les enseignants du privé sous contrat bénéficient du statut d'agent public. Ils passent sous le régime de sécurité sociale des fonctionnaires (avec les mêmes droits).

2009 : Loi Carle tend à garantir la parité de financement entre les écoles élémentaires publiques et privées sous contrat d'association, lorsqu'elles accueillent des élèves scolarisés hors de leur commune de résidence :

accroît la charge des communes dans le financement des écoles privées

2009 Accord entre la République française et le Saint-Siège sur la reconnaissance des grades et diplômes dans l'enseignement supérieur (accompagné d'un protocole additionnel d'application), signé à Paris le 18 décembre 2008.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020530672>